



District de l'Hérault de Football

COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 07/04/2025

Présidence : **M. Janick Barbusse**

Présents : **Mme Monique Juliat - MM. Michel Blanc – Ancil Chapin - Alain Dellong - Michel La Bella - Patrick Ruiz - Bruno Szukics**

Excusé : **M. Benjamin André**

Le procès-verbal de la réunion du 10/03/2025 a été approuvé à l'unanimité.



FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION TIS 34

STADIUM 2 ET FORMATION F.F.F.

Les membres de la CFTIS, les présidents de CRTIS et de CDTIS ont participé à une formation stadium 2 et une mise à niveau par rapport aux contrôles des terrains les 25 et 26 mars 2025.

La CFTIS remarque beaucoup de progrès et de satisfactions quant aux enregistrements de visites directes sur Stadium 2.

M. Raviart Michel, Président de la CFTIS, a tiré le bilan de son mandat qui s'achève, en constatant et qualifiant notre base de données comme « exemplaire ». En se portant candidat à sa succession, il a tracé les directions à suivre sur les prochaines années. Il nous est demandé de refonder nos missions au sein des CDTIS, en renforçant notre implication interne et pour intégrer les connaissances indissociables des compétitions départementales. Tout cela en poursuivant cette modernisation.

De ces conclusions, il semble indispensable de consulter cette base avant toute visite pour y relever les informations nécessaires à un contrôle efficace. Dans un second temps, il faudra entrer directement les relevés de nos visites dans Stadium 2 grâce au lien F.F.F.

Il faut imaginer donc un temps de préparation supplémentaire, ce qui alourdit notre tâche déjà peu reconnue.

- Les recommandations pour nos rapports :

Faire nôtre la formule **BIP** : *bienveillance, intelligence et plaisir* !

Quelques points méritent notre attention car un reportage photos peut être utilisé en justification de classement et doit donc avoir une bonne présentation. Des photos sombres, peu déchiffrables, nuisent à sa qualité et à la crédibilité du classement final.

De plus il faut :

- *Eviter les appréciations relatives aux classements*
- *Que la photo confirme un critère de classement ou l'infirmes*
- *Ne pas envisager de suppositions de classement*
- *Repérer les non-conformités mineures ou majeures*

- Problèmes administratifs et comptables :

Le problème d'autonomie des Districts pour les fonctionnements des CDTIS, en ce qui concerne les indemnités et les prélèvements, devait être abordé lors du dernier Conseil d'Administration du Comité de Direction de la LFO du 29 mars 2025. C'est l'administration de la LFO qui a préféré ajourner et préparer une proposition consensuelle. Il faut encore faire preuve de patience.

FICHES A VISIONNER

Quelques documents nouveaux sont à visionner :

- 1) *Trois circulaires de communication interne : Procédure de classement, buts, zone de sécurité*
- 2) *Deux fiches : Terrain mixte Foot/Rugby*
- 3) *Vidéo Contrôle de classement*

Pratique en visio-écran :

1. Comment ouvrir et intégrer les relevés de la visite dans Stadium 2 à partir de l'exemple sur le complexe La Gayonne 2
2. Une non-conformité mineure : Frontignan, zone de sécurité augmentée.

DOSSIERS A VALIDER EN CRTIS LE 14-04-2025

Ouverture de Stadium 2 pour analyser les « sabliers ». Il faut vérifier les dossiers qui sont complétés ou non dans toute la liste en sachant que lors de la dernière réunion, la commission avait analysé les futures visites à venir jusqu'en juillet 2025.

Les prochaines qui devraient normalement passer sur le prochain PV de la CRTIS du 14 avril 2025 :

Lunel - Dassargues 2 – 341450302	T7	
Lunel - Dassargues 3 – 341450303	T5	
Alignan Du Vent - Fernand Azaïs – 340090101		T5
Boujan Sur Libron – François Domenech - 340370101		T5
Béziers - La Gayonne 1 - 340320401	T6	
Béziers - La Gayonne 3 – 340320403	T5	
Lodève - André Beaumont – 341420101	E6	

DOSSIERS A CONTROLER EN AVRIL 2025

Les visites à faire pour le mois d'Avril 2025 dans les villes qui ont été contactées par la FFF ou la LFO sont visionnées à l'écran et distribuées pour répartition.

Prochaine réunion le 12 mai 2025 à 14 h 00.

Le Président,
Janick Barbusse

Le Secrétaire de séance,
Bruno Szukics